



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 3 novembre 2014 à 19 h 30, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absente lors de la présente séance, Mme la conseillère Céline Beauregard (mairesse de la Municipalité de La Macaza).

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présentes.

Mme Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, et Mme Sophie La Beaume, Directrice - Culture, événements et vie communautaire, sont également présentes jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 30.

017/03-11-14-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux :

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2014

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Rapport de la mairesse sur la situation financière
2. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017
3. Dépôt des états comparatifs de revenus et dépenses au 30 septembre 2014 et du rapport budgétaire au 30 septembre 2014
4. Appropriation du surplus accumulé pour le paiement des travaux effectués à la toiture de la caserne du secteur La Macaza

C Gestion administrative

1. Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015
2. Comités et commissions

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

F Adoption des règlements



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

- G Sécurité publique
- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

018/03-11-14-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2014 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 5 mai 2014 soit adopté tel que préparé par la greffière.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée par les citoyens présents.

GESTION FINANCIÈRE

019/03-11-14-A

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères Riverougeoises et chers Riverougeois,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge, en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Derniers états financiers au 31 décembre 2013

Les états financiers 2013 ont été vérifiés par M. Daniel Tétreault, comptable agréé. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Le rapport financier de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale) indique un surplus de 301 062 \$. Suite à ce résultat, le surplus accumulé non affecté s'établit au 31 décembre 2013 à 353 573 \$.

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, un surplus de 70 025 \$ fut réalisé pendant l'exercice financier 2013, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 125 697 \$.

De ces surplus, un montant est affecté à l'exercice financier 2014 afin de minimiser la charge fiscale des contribuables.

Derniers programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

De façon non exhaustive, voici les acquisitions et les projets qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- Achat d'un véhicule tout-terrain

Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et travaux pour le réseau d'alimentation dans le secteur L'Annonciation
- Remplacement de la patinoire du secteur Sainte-Véronique (première phase en 2014)
- Rénovation du bâtiment de la plage pour desservir, entre autres, le Village-relais, dans le secteur Sainte-Véronique
- Suite à l'acquisition de l'Aqueduc Bellevue, remplacement des conduites d'eau potable sur la montée Bellevue, sur la rue Charette et sur une partie de la rue Landry et asphaltage dans le secteur du « domaine Charette ».

Dans les autres réalisations, notons entre autres :

- Poursuite de la démarche du projet d'école secondaire afin de conserver et attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle
- Participation au comité pour la construction de logements pour les aînés
- Aménagement paysager à l'entrée sud et début de l'affichage directionnel
- Pavage de chemins dont une partie de la montée du Lac-Paquet et une partie du chemin du Lac-Vert
- Création d'un programme d'aide financière aux entreprises
- Installation de caméras de surveillance à la gare.

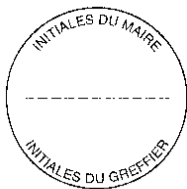
Indications préliminaires pour l'exercice 2014

Sous toute réserve, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2014 au niveau de la Ville et de l'Agglomération avec un léger surplus.

Rémunération et allocations de dépenses

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. Pour 2014, la rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

un conseiller reçoit une rémunération de 1 075,92 \$ et une allocation de dépenses de 538 \$ mensuellement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

la mairesse, quant à elle, reçoit une rémunération de 3 526,08 \$ et une allocation de dépenses de 1 315,58 \$ mensuellement;

le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 358,67 \$ et une allocation de dépenses supplémentaire de 179,33 \$ mensuellement;

la mairesse reçoit de la MRC d'Antoine-Labelle une rémunération statutaire à titre de membre du conseil d'administration de 519,49 \$ trimestriellement, ainsi que des jetons de présence de 151,83 \$ pour chaque séance de conseil d'administration (12 par année) et de 242,94 \$ par conseil des maires (10 par année).

Liste des contrats

Tel que requis par la loi, je dépose au bureau de la greffière pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1^{er} novembre 2013. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Orientations générales des budgets 2015 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

L'année 2015 se poursuivra dans la même veine que cette année avec une gestion responsable et efficace des deniers publics. Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie supérieure, votre conseil municipal élaborera le budget 2015 avec le souci de vos préoccupations et la volonté de poser les actions concrètes visant le bien-être collectif et le renforcement du sentiment d'appartenance à cette belle Ville qu'est la nôtre.

De plus, dans le tournant qu'a pris la Ville au niveau des communications, son site Internet sera entièrement revu afin de faciliter l'accès aux informations municipales, aux services et à certains documents d'archives. En ce sens, une version « mobile » sera également créée afin de pouvoir y naviguer via les téléphones intelligents et tablettes.

Nous prévoyons prioriser les projets suivants :

- › Agrandissement et mise aux normes de l'usine de traitement pour l'eau potable, demandé par le ministère
- › Mise aux normes du réseau d'égout du Camping Sainte-Véronique
- › Améliorations du réseau routier
- › Aménagement de trottoirs au nord de la rue L'Annonciation jusqu'à l'hôpital et au sud jusqu'au « IGA Marché Raymond » et vers le centre sportif et culturel
- › Établissement d'un programme d'aide financière pour les installations septiques.

En terminant, je suis fier d'affirmer encore cette année que la situation financière de la Ville est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. J'en profite pour remercier les membres du conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population de Rivière-Rouge, mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Le 15 décembre prochain, à compter de 19 h, le conseil adoptera les prévisions budgétaires 2015 (Agglomération et Ville). Une fois de plus, le conseil municipal présentera un budget équilibré qui permettra de maintenir des services de qualité à la population. Je vous invite fortement à venir nombreux assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières de votre conseil municipal pour l'année 2015.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés, les élus ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités n'auraient pas autant de succès.

Soyez assuré(e)s que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre Ville et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien, chères citoyennes et chers citoyens.

Déborah Bélanger, mairesse

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*.

ADOPTÉE

020/03-11-14-A

DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015, 2016 ET 2017

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2015 et du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2015, 2016 et 2017 au 15 décembre 2014 à 19 h.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2014 ET DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

La greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, confirme que Mme Nicole Bouffard, trésorière, a déposé les états comparatifs de revenus et dépenses au 30 septembre 2014 ainsi que le rapport budgétaire au 30 septembre 2014 de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

021/03-11-14-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LE PAIEMENT DES TRAVAUX EFFECTUÉS À LA TOITURE DE LA CASERNE DU SECTEUR LA MACAZA

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Macaza a fait effectuer des travaux à la toiture de leur garage municipal, lequel inclut la caserne du secteur La Macaza;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'un montant net de 36 146,21 \$ à la Municipalité de La Macaza pour les travaux effectués à la toiture de la caserne du secteur La Macaza.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

022/03-11-14-A

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2015 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19 h 30 :

- le lundi 2 février 2015
- le lundi 2 novembre 2015
- le lundi 7 décembre 2015

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*.

ADOPTÉE

023/03-11-14-A

COMITÉS ET COMMISSIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil approuve la nomination des membres suivants au sein des comités et commissions et sur les différents dossiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 3 novembre 2014 :

Comité de sécurité publique :

Responsable : André Tremblay
Délégué : Denis Lacasse
Délégué : Jean Zielinsky (La Macaza)
Substitut : Richard Therrien (La Macaza)
Substitut : Diane Gargantini

Comité de mesures d'urgence (avec la MRC d'Antoine-Labelle) :

Responsable : André Tremblay
Délégué : Denis Lacasse
Délégué : Jean Zielinsky (La Macaza)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Substitut : Richard Therrien (La Macaza)
Substitut : Diane Gargantini

Mesures d'urgence pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

Coordonnatrice : Directrice générale de la Ville
Coordonnateur adjoint : Directeur du Service de sécurité incendie de la Ville.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 031/12-11-13-A, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2013.

Que les délégués (membres) nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits comités.

Que les personnes nommées sur les comités et commissions mentionnés ci-dessus soient autorisées à participer aux réunions de ces comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de l'Agglomération de Rivière-Rouge leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

Que la liste desdits comités et leurs membres soit publiée sur le site Internet de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée par les citoyens présents.

024/03-11-14-A

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance ordinaire soit et est levée. Il est 19 h 43.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lise Cadieux
Greffière adjointe

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse